

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, adressé aux participants des Vè états généraux de l'organisation des élus locaux contre le SIDA (ELCS), sur le traitement du SIDA et les activités des élus locaux dans la lutte contre ce fléau, Paris, 9 décembre 2000.

J'adresse mes chaleureuses salutations à chacune et chacun d'entre vous réunis aujourd'hui à l'occasion des cinquièmes états généraux des " élus locaux contre le sida ", quelques jours après la journée mondiale contre le sida.

Les études les plus récentes mettent en évidence l'évolution de la maladie dans le monde, les nouveaux enjeux de la prévention, les progrès des traitements, mais aussi, hélas, les limites d'une mobilisation qui n'est pas encore assez active au plan international.

En France aussi, le sida, qui a fait 35 000 victimes depuis le début de l'épidémie, tue toujours et, malgré les réels progrès enregistrés au cours des dernières années, le nombre de contaminations annuelles demeure élevé.

Une mobilisation de tous reste donc de mise.

Les élus locaux ont très tôt répondu présents à l'appel des malades, de leurs familles et des associations. Ils ont fait leur combat essentiel, apportant une contribution généreuse, efficace et imaginative à l'action nationale engagée par les pouvoirs publics. L'information et la prévention, l'accompagnement et le soutien des malades et de leurs familles sont autant de domaines dans lesquels l'intervention des élus locaux est essentielle.

Aujourd'hui, le logement et le retour à l'emploi constituent des enjeux majeurs que les élus et les associations tentent de relever. Leurs initiatives doivent être encouragées afin d'éviter qu'à la souffrance physique et psychologique s'ajoute une précarité matérielle insupportable.

L'attention des " élus locaux contre le sida " à l'ensemble des aspects de la lutte contre la maladie a pris, face à la progression dramatique du sida dans le monde, une dimension internationale.

Déjà réalisée en Ile-de-France, promue dans l'ensemble de nos régions par votre association, l'inscription d'un volet sida dans les accords de coopération décentralisée permettra de développer et de mieux organiser des projets concrets d'assistance dans les pays les plus touchés.

Je veux saluer cette initiative car elle fait écho aux appels réguliers de la France pour que s'organise et s'intensifie la solidarité mondiale contre le sida. Dès 1997, nous avons dit qu'il ne pouvait y avoir deux manières de lutter contre le sida : le traitement au nord, la prévention au sud. Nos propositions font leur chemin et des initiatives sont prises pour faciliter l'accès des populations les plus pauvres aux nouveaux médicaments. Je me réjouis de cette évolution que la France encourage sans relâche auprès de ses partenaires, et à laquelle elle apporte avec générosité et détermination sa propre pierre.

Mesdames et Messieurs, votre engagement me touche. Il témoigne de la haute idée que vous vous faites de votre mission. Il honore également la France à la pointe d'un combat qui engage notre conception de l'homme et de sa dignité.

Aussi, je souhaite remercier chaleureusement chacune et chacun d'entre vous pour votre mobilisation et je forme le voeu que vos travaux rencontrent un large écho.